

2010, ANNEE DE CONFIRMATION POUR LA MNRA

Le 24 février 2011, le Conseil d'administration de la MNRA a pris connaissance des principaux résultats d'activité enregistrés en 2010 par la mutuelle des artisans.

Le chiffre d'affaires total de la MNRA s'établit à **144,17 M€**, soit un niveau comparable à celui de 2009 (144,27M€). 95% du chiffre d'affaires sont générés par l'activité retraite de la mutuelle.

Cette stabilité du chiffre d'affaires a été acquise dans un contexte économique encore difficile pour l'artisanat et le commerce de proximité : selon les données publiées par l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), la tendance annuelle 2010 d'évolution du chiffre d'affaires du secteur avoisine -0,5 %.

➤ **Retraite Madelin : la MNRA consolide son expertise et obtient un Label d'Excellence**

Dans un environnement peu favorable aux entrepreneurs, la MNRA renforce son positionnement sur son cœur de métier, la retraite Madelin pour les indépendants. Ainsi ses deux contrats, Aria Groupe et Aria Evolution, représentent à eux seuls **77,45%** du chiffre d'affaires en retraite et 4 000 nouveaux contrats, soit une croissance de 29% par rapport à 2009.

- Preuve de cette expertise : Aria Groupe et Aria Evolution ont obtenu fin 2010 un **Label d'Excellence**, le plus haut niveau de distinction décerné par le comparateur de produits d'assurance, *les Dossiers de l'Epargne*. Les experts indépendants des *Dossiers de l'Epargne* ont notamment pris en compte le nombre important d'options de rente et de prévoyance proposées au souscripteur.
- Spécialiste de la retraite Madelin, la mutuelle des artisans conforte son très bon positionnement sur ce marché avec **une progression de 118% du nombre de contrats transférés par d'autres assureurs vers la MNRA.**

➤ **Prévoyance : des résultats également significatifs et de nouveau un Label d'Excellence pour MNRA OBSEQUES**

L'activité prévoyance de la MNRA (assurance invalidité-décès ; garantie obsèques) génère en 2010 un chiffre d'affaires de **7M€**. A noter que l'offre Obsèques de la MNRA connaît pour sa deuxième année de commercialisation une très forte progression de son chiffre d'affaires de **275%**. Cette performance démontre que ce contrat en prestations, assuré et géré par la



mutuelle, répond parfaitement aux attentes des indépendants. Le comparateur *Les Dossiers de l'Épargne* a d'ailleurs distingué **MNRA Obsèques** en lui attribuant régulièrement depuis sa création en 2009, un **Label d'Excellence**, notamment pour l'accessibilité de cette offre jusqu'à 85 ans, le nombre de formules proposées, l'absence de délai de carence et le règlement du capital sous 48 heures.

Par ailleurs, les autres offres de prévoyance commercialisées par la MNRA au titre de ses partenariats de distribution connaissent, elles aussi, une progression significative ; ainsi pour Prévoyance Coup Dur et Perte d'autonomie, deux contrats assurés par le groupe Pro BTP, le nombre de nouvelles garanties souscrites augmente respectivement de **65%** et **25%**.

➤ **Gestion des placements : solidité et engagements tenus**

En 2010, la MNRA a consolidé les fondamentaux de sa gestion :

- Le montant des actifs placés s'établit à 2 193 M€, soit **une progression de 7,56%**
- le taux de rendement des placements (net des charges financières) de la MNRA s'établit à **4,198%**.
Le niveau de cet indicateur situe la MNRA parmi les acteurs les plus performants du marché de l'épargne et de la retraite, marché sur lequel les taux de rendement 2010 sont compris entre 2,85% et 4,51%. (1)
- Pour le produit Aria Retraite, le taux technique moyen (taux minimum de rémunération garanti) ressort à **3,134%**. A noter que ce taux est garanti par la MNRA durant toute la durée des contrats Aria.

(1) Source : Guide indépendant de l'épargne : www.francetransactions.com ; comparatif 2010 des fonds euros des contrats d'assurance-vie.

A propos de la MNRA

Créée voici 25 ans par les artisans, la MNRA est, en chiffre d'affaires, la première mutuelle de France pour la retraite Loi Madelin des indépendants. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA propose aussi aux dirigeants d'entreprise, à leur conjoint et aux retraités du secteur une gamme complète de garanties de prévoyance et de complémentaire santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire.

www.mnra.fr

Contacts Presse MNRA :

Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr

